

Objet : Dernier conseil de promotion des IFIP stagiaires

À l'occasion de cet ultime conseil de promotion des IFIP stagiaires, l'alliance **CFDT-CFTC** souhaite faire part de ses remarques relatives à la scolarité et l'environnement de travail. Elle portera, à travers cette déclaration liminaire, les expressions des IFIP stagiaires de la promotion 2023/2024.

ÉVALUATIONS

Bien que cela apparaisse à la marge, il est important de mettre en évidence que certains chargés d'enseignement mettent excessivement la pression pour ces épreuves. Les IS ont eu le sentiment de ne pas connaître les informations indispensables à la réalisation des épreuves. Cela a donné lieu à une certaine confusion chez certains IS quant à ce qui était attendu d'eux pour ces épreuves.

● **Écrits**

Concernant l'ensemble de la promotion : nous pouvons dire que les examens n'étaient pas perçus comme étant sans difficulté, car les IS ont reçu une grande quantité d'informations en peu de temps. Il en a résulté une incapacité à assimiler complètement la masse d'informations notamment pour les externes.

Concernant la spécialité contrôle fiscal

La durée accordée pour l'examen de la proposition de rectification (PDR) a été considérée comme insuffisante par les IS. Par ailleurs, les IS s'interrogent sur la raison pour laquelle cette épreuve devait être rédigée à la main, à l'ère de la dématérialisation, et pour s'aligner sur la réalité du terrain.

Concernant la spécialité PCR

Les IS regrettent de ne pas avoir eu de correction adaptée à leur sujet blanc étant donné qu'il y avait des nouveautés pour eux. Ils ne savaient donc pas exactement ce que l'on attendait d'eux.

Concernant le SPL

Le délai imparti a été jugé comme trop court. En outre, les IS relèvent la non praticité du fait de jongler entre le format papier et le format dématérialisé.

● **Oraux**

Il apparaît que certains jurys auraient été désobligeants. Certains élèves se seraient sentis mal à l'aise.

ÉVALUATION GLOBALE DE LA SCOLARITÉ

Les IS sont globalement satisfaits d'avoir eu la formation qui leur a permis, pour la plupart, d'acquérir des connaissances théoriques indispensable pour leur futur poste.

Les IS regrettent de constater que le questionnaire final DIESE sur la scolarité était beaucoup trop orienté. Les IS pensent donc que cela a permis de limiter les critiques pouvant être formulées sur la scolarité. En outre, ils déplorent le fait qu'ils n'aient pas eu de retour et que ce questionnaire n'était pas anonyme.

Concernant les autres remarques, nous ne nous attarderons pas dessus car elles ont déjà été remontées lors des précédents conseils de promotion. Elles portent essentiellement sur les cours en autonomie jugés mal choisis, les bugs, la densité globale du programme, le fait que le bloc ne commence pas plus tôt et l'infantilisation.

Les IS trouvent dommage que le questionnaire ARENFIP soit axé sur la cantine car cela a empêché de faire remonter des autres dysfonctionnements notamment au niveau des logements.

DÉROULÉ DE LA FORMATION PRATIQUE PROBATOIRE

Dans l'ensemble, les IFIP stagiaires ont été très bien accueillis par les membres de l'équipe. Au vu de la date de début d'affectation, il est difficile d'avoir du recul sur le déroulé entier du stage. Cependant, les retours des IFIP stagiaires quant à leur intégration sont globalement positifs. La plupart se sont vus attribuer un tuteur assez rapidement et bénéficient d'un accompagnement empreint de pédagogie et de bienveillance. La majorité des services met en œuvre des mesures afin d'assurer la bonne intégration de l'IS arrivant.

Il existe cependant, à la marge, des IS n'ayant pas été accueillis pour leur premier jour. Beaucoup d'IS affectés en BDV ou DirCoFi ont l'impression d'être laissés à l'abandon, car les titulaires ne feraient pas l'effort de venir davantage au bureau afin de les former.

AUTRES

Les changements de poste à la dernière minute sont plus rares au sein des DRFIP, mais cela arrive. Cela génère toujours du stress pour les IS qui arrivent, car ils sont souvent dans le flou.

Concernant les trésoreries hospitalières et les amendes : il est regrettable de constater que certains IS avaient l'impression d'être perdus les premiers jours. Les IS demandent que les cours intègrent un module afin de mieux appréhender cette prise de poste.

Les réponses du mouvement d'affectation de Bercy, des DNS et des autres structures assimilées : le délai entre la réponse et la prise de poste est beaucoup trop court. Pour les stagiaires, cela ne permet pas d'anticiper et de préparer sereinement leur prise de poste et les démarches préalables. En outre, cela engendre souvent d'importants frais car les personnes concernées n'ont souvent pas de logement ou doivent quitter celui qu'elles avaient trouvé ailleurs. Il est également à souligner que nous avons reçu la réponse lundi, et qu'il y avait deux jours fériés dans la semaine, ce qui compliquait la prise de contact tardive avec les supérieurs hiérarchiques. Du côté du service, il est également compliqué de s'organiser à la dernière minute. Cela a abouti à des situations où l'IS se retrouvait sans matériel, sans bureau et sans habilitations jusqu'à aujourd'hui.



L'indemnité de stage ne permet pas de couvrir l'intégralité des frais de déplacement. Pour certaines de ces structures, notamment les DirCoFi, les IS ont dû se déplacer à la direction située dans un autre département. Le train est remboursé, mais pas les frais de repas et d'hébergement. En tenant compte des estivales, les IS déplorent l'insuffisance de cette indemnité et constatent une imputation significative de leur salaire. En outre, une rupture d'égalité avec les collègues en DDFIP est relevée par les IS affectés en DNS qui sont obligés de se déplacer.

Problème des logements à Paris : les IS sont informés très tardivement. Les IS postulant aux DNS ne peuvent pas faire leur demande immédiatement. Ceux qui ont obtenu un logement ALPAF en Île-de-France sont conscients de la chance qu'ils ont et en sont contents. Cependant, tous ont signalé que le logement était fourni dans un état de grande saleté.

L'alliance **CFDT-CFTC** vous remercie pour votre écoute et les réponses que vous ne manquerez pas d'apporter.

Les représentantes **CFDT-CFTC**,
Mélissa DAOUD et Fadila LARBI